

Le
Sancéen

Bulletin municipal n°34 - Automne 2018



A.C.M.



Salle polyvalente



Canal sans eau



Ville de Saint-Julien-les-Villas

SOMMAIRE

Edito

Bâtiment scolaire et périscolaire, Centre Nautique Auboïs, Salle polyvalente, Parc de la Moline, Eglise, Canal sans eau, la mairie sont les grands aménagements, créations, réhabilitations en dehors des investissements pour les économies d'énergie avec les changements de chaudières, de fenêtres et autre isolation. Ces actions ont pour but d'apporter un service plus proche, plus agréable, plus dynamique aux Sancéens, et aussi réduire nos coûts de fonctionnement.

Nous avons sollicité les financeurs publics pour valoriser et conforter notre action : Etat au travers de la DETR et du FSIL, Conseil Régional, Conseil Départemental, Troyes Champagne Métropole, Caisse des Affaires Familiales. Tous nous soutiennent et participent financièrement aux actions d'investissements.

Si j'ai regretté le désengagement de l'Etat pour les collectivités notamment par la baisse de DGF et autres actions où les collectivités se substituent à l'administration nationale, je le félicite pour son soutien important de plus de 400 000€ dans nos investissements tels que le bâtiment scolaire et périscolaire, le gymnase, le canal sans eau, l'église, la mairie, la mise en accessibilité.

Les Conseils Régional Grand EST et Départemental Aube, ne sont pas en reste, malgré les coupes budgétaires qu'ils subissent. Ils nous soutiennent pour plus de 300 000€ et montrent ainsi leur volonté d'apporter un réel soutien aux actions structurantes de notre commune telles que le canal sans eau, le CNA, le gymnase ou l'église.

Notre EPCI Troyes Champagne Métropole nous accompagne également dans le cadre des fonds structurants, les Territoires à Energie Positive et Croissance Verte et le développement durable pour plus de 600 000€ dans les différents dossiers.

Je tiens à les remercier tous pour leur engagement mais aussi leur écoute pour partager ensemble le développement de notre commune. Qu'ils soient félicités pour intensifier leur actions auprès des communes et intercommunalités malgré les freins financiers mis en place par le gouvernement.

Ces encouragements qui représentent plus de 30% de nos investissements, nous motivent à poursuivre nos actions, nos projets tel que le cœur de Vie, les aménagements scolaires, le passage en Led de nos bâtiments publics, l'achat de véhicules électriques qui continueront à améliorer la qualité de vie à Saint Julien les Villas.

● Édito	3
● Citoyenneté	4
● Affaires scolaires	7
● Urbanisme	12
● Développement durable	17
● Expression politique	20
● Sports	23
● Vie culturelle	28
● Administration générale	30
● Affaires sociales	32
● Vie pratique	34



Editeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Directeur de publication : Jean Michel VIART

Conception et réalisation : Olivier JOUAULT

Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean Marie

Guyot

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Impression : Imprimerie la Renaissance

Dépôt légal : 3^e trimestre 2018



Antoine Heiligenstein, un Sancéen officier de la légion d'honneur !



Chaque année à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, la municipalité met à l'honneur des Sancéens qui ont accompli des faits marquants. Le 14 juillet 2018, Jean-Michel Viart, maire de notre commune, a remis un diplôme d'honneur à monsieur Antoine Heiligenstein en reconnaissance de sa promotion d'officier de la Légion d'honneur reçue le 8 juin 2018.

Lors de son allocution, monsieur le maire a rappelé le passé militaire de monsieur Heiligenstein, mais aussi l'implication de celui-ci dans notre commune.

En effet, pendant la seconde guerre mondiale, Antoine Heiligenstein rejoint le général De Gaulle. Il fait partie des forces spéciales et sera parachuté lors du débarquement de juin 1944. Il continuera de combattre dans les Ardennes, en Belgique, en Hollande et plus en Indochine et en Algérie.

De retour à la vie civile en 1960, Antoine Heiligenstein s'installe à Saint Julien les Villas. Passionné de football, il crée avec Francis Mielle le club de la Jeunesse Sportive de Saint Julien le Villas qui rapidement passe de la 4^{ème} série à la 1^{ère} série. Aujourd'hui il mène une retraite paisible mais toujours très active entouré de l'affection des siens. ●

Élections des conseillers municipaux jeunes

En septembre dans toutes les écoles de Saint Julien Les Villas, c'est déroulé les élections, pour désigner les nouveaux conseillers municipaux jeunes qui siégeront pour la période 2018 à 2021.

Les conseillers municipaux jeunes sont élus par leur classe de CM1 dans les écoles primaires de Robin Noir et Fernand Ganne. Cette élection s'est déroulée en même temps que les élections des délégués de classe.

Ils ont été accueillis chaleureusement, par Monsieur le Maire et par l'ensemble du Conseil Municipal Jeunes en place, ce vendredi 12 octobre, dans la salle Grimont à 17h30 en présence de leurs parents, mais aussi de Mme & M. Martin-Chaussade, venus leur présenter le projet « du parcours citoyen » ainsi que le déplacement du dimanche, le « Ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu » à Paris sous l'arc de Triomphe.

Monsieur le maire leur a remis personnellement leur insigne, de Conseiller Municipal Jeune (gravé à leur nom d'un côté et de l'autre côté, le blason de notre commune entouré de leur période d'engagement).

Ils s'engagent pour une durée minimale de trois ans, pendant lequel ils seront force de projets pour la vie de la commune.

Nous avons accueilli : pour l'école Fernand Ganne 3 : M^{lle} Romane Dehove et M. Raphaël Richardon et pour l'école Robin Noir : M^{lle} Méline Piffre et M. Eden Casse Oudoire. ●



Animaux perdus

Si vous avez perdu ou trouvé un animal et que vous ne savez pas quoi faire, pensez à la page facebook « Pet Alert Aube 10 ».



N'hésitez pas à informer cette page qui est fortement consultée et partagée sur le département.
lien : <https://www.facebook.com/Pet.Alert.Fr.10/> ●



Affichage libre

Il est strictement interdit d'apposer des affiches sur les panneaux de signalisation. Seules les affiches apposées sur les candélabres sont tolérées, après demande.

Toutes les affiches installées sur le territoire de la commune doivent impérativement être retirées dès la fin de la manifestation.



L'affichage libre est autorisé sur la commune de Saint-Julien-les-Villas aux emplacements suivants :

Secteur Boulevard de Dijon

- un panneau à hauteur du 93 boulevard de Dijon,
- un panneau angle avenue de la Maille/boulevard de Dijon,
- un panneau à hauteur du 77 boulevard de Dijon vers le candélabre E 979,
- un panneau à hauteur du 23 boulevard de Dijon vers la station de lavage,
- un panneau angle allée du Château des Cours/boulevard de Dijon,
- un panneau allée du Château des Cours à hauteur du 58.

Secteur Avenue de la Gare :

- un panneau rue de la Coopérative, 30 m avant le feu tricolore (espace vert communal),
- un panneau avenue de la Gare à hauteur de la rue Ronsard.

Secteur Château des Cours :

- un panneau voie d'accès à la salle polyvalente angle allée du Château des Cours (un peu avant le stop),
- un panneau avenue des Sapins à hauteur de l'enclavement de l'arrêt de bus de la T.C.A.T. face au cycle Guido,
- un panneau avenue des Sapins angle rue Maurice Romagon (espace vert communal vers le Café du Réveil),
- un panneau avenue Michel Baroin angle rue Maurice Romagon sur espace vert communal à côté de l'ancienne vanne du Moulin de Pétal.

Secteur Moline/Bas du Pont :

- un panneau au 7 avenue Terrenoire sur espace vert à côté du parking,
- un panneau en bout de la propriété du 3 avenue Terrenoire,
- un panneau espace vert du déversoir face à la rue de l'Hôtel de Ville,
- un panneau rue Danton angle rue Aristide Briand sur espace vert communal à côté du transformateur,
- un panneau route Marcel Bidot, à hauteur de la déchetterie. ●

Les nouvelles conditions du REU (Répertoire Électoral Unique)

La mise en place au 1^{er} janvier 2019 d'une coordination nationale des listes électorales, via le répertoire électoral unique, permettra à tout électeur de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin. Actuellement les inscriptions sur la liste électorale sont maintenues jusqu'au lundi 31 décembre 2018, le changement intervenant en janvier 2019. Nous invitons donc les administrés non-inscrits à se manifester à la mairie avant la fin de l'année, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. ●



Stationnement unilatéral alterné semi-mensuel

Le stationnement unilatéral alterné est applicable sur toutes les rues de la commune, sauf dispositions contraires.

En vertu de l'article R.417-2 du Code de la Route, le stationnement unilatéral alterné s'effectue de la façon suivante :

- du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue,
- à l'inverse, du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté pair.

Le changement de côté doit s'opérer le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21h.

En cas de contrôle, vous vous exposez, en laissant votre véhicule garé du mauvais côté à la mauvaise période, à devoir une amende forfaitaire de 35 euros. Il s'agit d'une contravention de 2^eme classe.

Des panneaux sont installés à chaque entrée de la commune. ●





Ravivage de la flamme du soldat inconnu par le conseil municipal jeune

Formation pour les aînés



Suite à de nombreuses demandes, Clément CARVALHO, stagiaire en informatique à la mairie pour une période de deux mois, a réalisé une formation en plusieurs séances concernant la vulgarisation d'Internet pour les aînés et la relation dématérialisée avec l'administration public.

Cette formation, ces cours servent à quoi ? Ces cours permettent de découvrir l'outil Internet et d'apprendre à l'utiliser en fonction des besoins de chacun comme naviguer sur Internet, connaître l'outil Google, savoir si un site est sécurisé ou non, accéder à sa déclaration d'impôts, accéder à sa taxe d'habitation, voir sa facture Internet.

Ces cours se sont déroulés sur 5 séances d'environ 1h30 chacune, avec une rotation d'une semaine sur deux, par groupe de 3 personnes. Chacun a pu échanger avec le formateur.

Pour ceux qui le souhaitent, les cours continueront à la MJC de Saint Julien Les Villas, où vous pourrez découvrir les nombreux sujets cités ci-dessus, mais aussi l'utilisation du pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), comment stocker des images et des dossiers, comment transférer des images de son téléphone vers son ordinateur et encore beaucoup d'autres sujets multiples. ●

Les CMJ ont été invité, le dimanche 21 Octobre 2018 à participer à la cérémonie de «Ravivage de la flamme du soldat inconnu». Cette journée a commencé dans les pas de l'Imperatrice Joséphine au château de la Malmaison. Les enfants, très intéressés, ont posé beaucoup de questions. Après un bon déjeuner, nous nous sommes rendus à la petite Malmaison visiter son pavillon de réception, sa serre chauffée et son parc.



Les CMJ de St Julien-les-Villas en Visite du Château de Malmaison le 21 Octobre 2018

En fin de journée rendez-vous place de l'étoile, sous l'Arc de Triomphe, pour participer au ravivage de la flamme, accompagné de 120 jeunes Sapeurs-pompiers, de la fanfare des pompiers de Paris et d'une délégation Hongroise.

Une cérémonie très émouvante, très riche en symboles.



A savoir :

La flamme du soldat inconnu est ravivée tous les jours, sans exception, depuis 1921, même pendant la seconde guerre mondiale sauf une seule journée où la cérémonie n'a pas eu lieu, sûrement à cause des bombardements. ●





Des jeunes sancéens à la découverte de l'Irlande

par François Lebecq

Cet été, du 8 au 22 août, douze jeunes sancéens sont partis à la découverte de l'Irlande avec la MJC.

Ce projet a trouvé sa source dans un premier échange européen soutenu par Erasmus+ en Belgique à l'été 2017. Les jeunes conquis par l'échange, Clément, Noé et d'autres se sont alors mobilisés au retour, pour mettre en place un second échange à l'été 2018, avec des jeunes belges et irlandais.

Leur première mission a été de trouver un partenaire en Irlande. Après quelques semaines de recherches, des contacts ont été établis avec l'association Methealmara de Cork, qui a la yole de Bantry Fionnbara. Pour les engagés, à compter du mois de mai, ils ont tous participés à des phases de préparation à la navigation traditionnelle, que ce soit à la voile ou à l'aviron, le vendredi soir au lac de la Forêt d'Orient.

Le 8 août, départ de Saint Julien les Villas, à destination de Cherbourg, pour embarquer à bord d'un ferry à destination de Roselare en Irlande. Pour beaucoup, ce fut une première. La traversée a duré 17h.

L'échange a permis aux jeunes d'aller à la rencontre d'autres jeunes, de promouvoir le patrimoine maritime européen, puisque notre yole de Bantry Audouce a été reconnue pour l'année 2018 comme appartenant au patrimoine culturel européen, de travailler sur le vivre ensemble, le partage et l'inclusion de jeunes en difficultés (entre autres choses). Durant l'échange, les jeunes ont navigué avec des jeunes irlandais et belges. Ils ont échangés sur leurs savoirs maritimes, leur façon de gérer l'équipage, ... ces navigations se sont déroulées dans la baie de Cork.

Nous avons eu également des temps de visites, au musée national de Dublin où est exposé l'exemplaire original, capturé à la marine française par les anglais en 1796.

Nous avons été invités par l'équipage qui navigue dans

la baie de Bantry à aller naviguer avec eux durant une journée, baie où a été capturé la yole de l'amiral français en 1796. De nombreuses autres activités ont été pratiquées par les jeunes au cours de ce séjour, qui a également été ponctué par l'accueil des équipages par le maire de la ville de Cork.

Le 21 août, nous avons dû quitter nos hôtes pour reprendre le ferry le soir et revenir en France.

Lors du Beau Dimanche de Saint Julien, quelques jeunes étaient présents pour parler de leur expérience et du bateau.

Cet échange a pu avoir lieu avec l'aide de la commune de Saint Julien les Villas, du département de l'Aube, de la région Grand Est, de la CAF et des fonds européens Erasmus+ jeunesse ; sans oublier l'implication des jeunes. Les associations qui ont œuvrées à la mise en œuvre de ce joli projet : la MJC de Saint Julien les Villas, l'ASBL Zinneke de Bruxelles et l'association Methealmara de Cork.

Rendez-vous a déjà été pris pour renouveler l'expérience en France à l'été 2019. ●





Tous en scène avec l'Accueil Collectif de Mineurs

Cet été, ce n'est pas moins de 110 enfants qui ont fréquentés chaque jour l'ACM de notre commune. Et pour satisfaire les petits comme les plus grands un large choix d'activités, de sorties, de veillées et de stages étaient proposés. Toutes les animations ont été réfléchies en amont par l'équipe pédagogique et répondaient à trois grands objectifs :

- Développer les capacités d'expression, de communication et d'imagination de l'enfant
- Permettre aux enfants de devenir acteur de leurs loisirs
- Favoriser le vivre ensemble

Au programme, voici quelques animations mises en place sur la structure (liste non exhaustive) :



- Atelier chant, danse
- Atelier culinaire
- Décorations des salles
- Jonglage
- Création de costumes et accessoires avec défilé de mode
- Jeux sportifs
- Jeux de cohésion
- Jeux d'expression
- Jeux autour des émotions
- Sketchs : écriture et mise en scène
- Relaxation
- Activités manuelles : dessin, origami, fabrication de marionnettes
- Jeux d'eau
- Flash mob
- Parcours de vélo

Sans oublier les passerelles avec la MJC pour 10-12 ans :

- Initiation au Flag football
- Paddle
- Geocaching
- Top chef
- Tournois de Molky
- Sortie au lac de Dienville
- Cueillette au jardin du Père Guyot
- Tournois de ping pong
- Jeux d'opposition
- Voile



Mais aussi plusieurs sorties et animations exceptionnelles...



- Sortie au lac de Mesnil st Père : jeux de plage, balade sur le port et concours de châteaux de sable.
- Sortie au lac de Lusigny-sur-Barse : accrobranche, balade en trottinette baignade et jeux de plage
- Sortie à la ludothèque « Pause Ludique »
- Sortie au parc de l'Auxois
- Journée festive dans le parc de Robin Noir : jeux de kermesse, structures gonflables, maquillage et spectacle de magie et jonglage.
- Initiation au judo au parc Grimont
- Grands Jeux : Vendredi tout est permis, The Voice kids...
- Apparition d'une grande structure gonflable dans la cour de l'ACM sur 15 derniers jours de juillet
- Passerelle intergénérationnelle avec l'EHPAD de La Moline autour de la confection de salade de fruits.



S'évader avec l'accueil collectif de mineurs :

Cette année, en parallèle des activités proposées sur la structure, l'ACM proposait différents stages tout au long des mois de juillet et d'août :

- Le stage Poney qui a réuni 16 cavaliers de 5 à 7 ans.

Du 9 au 12 juillet 2018, les petits sancéens ont pu découvrir les joies de l'équitation avec le poney club de Saint Julien, route de Baires.

Ce stage s'est clôturé en beauté avec une veillée croque-monsieur et rallye chocolat organisée le jeudi soir.

- Le stage « Tous en selle » du 9 au 13 juillet, proposait différentes activités autour du vélo mais également de la randonnée pédestre, de la course d'orientation ou encore une initiation au judo, pour 14 enfants de 8 et 9ans.

- Le stage « Multi-activités » du 23 au 27 juillet, était réservé au 6-8 ans et a accueilli 10 enfants sur la semaine.

Au programme : fil d'Ariane, jeux d'adresse, course d'orientation, journée à Montaigu et animation autour de l'eau.

- Le stage musique du 27 au 30 août a permis à 8 enfants d'élémentaire de découvrir différents instruments et de préparer un petit concert avec l'association « Envol musical ».



La fête de fin de centre :

Et pour finir la session de juillet en beauté, une fête de fin de centre s'est déroulée dans la cour de Fernand Ganne 2 le vendredi 27 juillet.

Jeux de kermesse, structure gonflable, projection photo et petite représentation des enfants (danse, chant et sketches), ont ravies les familles venues en nombre pour l'occasion.

La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié où parents, enfants et animateurs ont pu échanger. ●



Un calendrier de l'Avent géant

Cette année les illuminations de la mairie auront lieu le vendredi 30 novembre à 18h.

Puis, tous les soirs du 1^{er} au 24 décembre, les enfants de la commune seront attendus à l'ancien local des pompiers - rue Gentilly, pour ouvrir la porte du jour du fameux calendrier géant de l'Avent.

Beaucoup d'associations ont répondu présentes pour organiser cette animation et ont préparé des surprises....

Venez nombreux participer à ce calendrier en attendant le Père Noël ! ●



Départ en retraite de M. LOISON

L'année scolaire 2017-2018 aura été la dernière de M. LOISON, directeur de l'école élémentaire Fernand GANNE depuis de nombreuses années.

Le 3 juillet 2018, M. le Maire et M. SBARBERI, inspecteur académique de la circonscription, lui ont rendu hommage lors d'une réception en retraçant son impressionnante carrière au sein de l'éducation nationale mais aussi son engagement associatif fort témoignant sans oublier les valeurs que M. LOISON transmettait au quotidien.

Bonne retraite méritée M. LOISON ! ●



Rentrée des classes 2018

Le 3 septembre 2018, à 8h30 pour les élémentaires et 8h40 pour les maternelles, l'école a repris pour les 552 élèves scolarisés dans les écoles sancéennes pour cette année scolaire 2018-2019.

Mme CODDAZZI, adjointe en charge des affaires scolaires, M. GROSJEAN, premier adjoint au maire qui représentait monsieur le Maire empêché sont passés dans chaque classe, accompagnés de M. SBARBERI, inspecteur de la circonscription afin de souhaiter la bienvenue à tous les enfants et leur souhaiter une belle année scolaire. La rentrée scolaire 2018-2019 est aussi la première de l'école élémentaire Fernand GANNE.

En effet, l'école maternelle et l'école élémentaire ont fusionné pour ne former qu'une seule entité : l'école élémentaire Fernand GANNE composée de 13 classes avec à sa tête Mme Sophie BRANDYS, directrice.

Une quatrième classe maternelle a été ouverte à Robin Noir pour accueillir les petits en augmentation cette année. ●

Réception de rentrée

Le mardi 16 octobre, M. le Maire accompagné plusieurs élus du conseil municipal ont accueillis les enseignants, les agents du service jeunesse-éducation et les parents d'élèves délégués tout récemment élus.

Dans son discours de bienvenue, M. le Maire a évoqué la rentrée scolaire, les travaux réalisés et à venir dans les enceintes scolaires, l'organisation de la semaine scolaire ainsi que présenter les nouveaux enseignants et les nouveaux parents délégués.

La réception s'est terminée autour du verre de l'amitié. ●





Le miel "sancéen"

par le groupe de presse des Ateliers Récré'actifs

Avec les enfants qui fréquentent les Ateliers Récré'actifs les mardis et jeudis après-midis, nous avons pour projet d'éditer un petit journal qui zoomera l'essentiel de l'actualité des après-midis libérés.

Nos jeunes journalistes, à la recherche d'un "scoop" sont allés interviewer le responsable de la MJC pour apprendre comment est récolté le miel.

C'est dans ce cadre que nous sommes partis à la rencontre des abeilles dans notre commune. Et oui... à Saint-Julien-les-Villas, il y a des apiculteurs à la Maison des Jeunes ! Des ruches sont installées à côté du Stade de la Burie et nos amies les abeilles travaillent printemps et été pour nous offrir en septembre un magnifique nectar : le miel sancéen. Quelques dizaines de kilos ont été récoltés, après une extraction faite de façon artisanale, par des jeunes de la MJC. Mis en pot, il fait le bonheur des petits et des grands !

Nos petits journalistes ont d'ailleurs eu la joie et le plaisir d'y goûter pendant le reportage, après s'être essayés aux différentes manipulations liées à l'extraction du miel. ●



L'ACM du mercredi à la fête de la science !

Le mercredi 10 octobre, dans le cadre de la fête de la science proposée par la centrale nucléaire de Nogent sur Seine, 14 enfants et deux animateurs de Saint-Julien-les-Villas ont pu participer à quelques activités.

C'est en début d'après-midi que le groupe s'est rendu au Centre d'Information du Public (CIP) afin de faire quelques ateliers scientifiques. Accompagnés d'une animatrice spécialisée ils ont également visités 400m2 de reproduction miniature du fonctionnement d'une centrale nucléaire et ses moyens de production d'électricité.

Les enfants ont pu participer à un débat sur leur propre façon de contribuer à l'économie d'énergie. Pour finaliser l'après-midi, le groupe a partagé un goûter avec l'équipe qui les a accueilli et les autres visiteurs participants. ●



Un journal écrit et produit par les enfants des NAPS à venir

Les enfants scolarisés en élémentaire participant aux après-midi libérés ont réalisé un travail journalistique pour créer leur journal des Nap. Le nom de ce journal : « le SANCEY lire ». Une parution trimestrielle est prévue.

Le contenu est décidé avec les enfants, les articles sont réalisés avec les enfants ainsi que la mise en page... Bref, des vrais reporters en herbes.

Un journaliste de l'Est-éclair est même intervenu pour expliquer la parution d'un journal à grande échelle !

Vous pourrez consulter le « SANCEY lire » dans le prochain sancéen ou à partir du portail famille, en ligne, d'ici la fin novembre.... ●



La rénovation et l'aménagement de la base nautique de la Moline

Le bâtiment d'origine dans lequel se trouve le Club Nautique Aubois pour la pratique du canoë et kayak, date des années 80, et même si des petites améliorations lui ont été apportées, il n'en demeurait pas moins une installation désuète et inadaptée.

En travaillant à la préparation des festivités du 50^e anniversaire de la création du Club (2017), les dirigeants historiques du CNA, ont préparé un dossier de tous les travaux qu'il conviendrait d'effectuer pour adapter le bâtiment aux exigences de l'utilisation actuelle.

Rappelons que la base nautique accueille les passionnés de canoë et kayak, mais aussi et surtout, elle organise des stages tout au long de l'année destinés aux scolaires, aux handicapés et au grand public (particuliers, comités d'entreprise, touristes..)

La municipalité, consciente des nouveaux besoins et devant l'état de délabrement des installations, a accepté le principe de la réhabilitation complète du bâtiment et a confié la réalisation du projet à la Siaba. Les travaux ont débuté en février et ils ont été terminés en juillet. Le bâtiment a été entièrement rénové : isolation de l'ensemble (portes, fenêtres, murs et plafonds) et à l'intérieur, réfection des vestiaires-douches pour les garçons et les filles, des toilettes pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des bureaux et des salles d'accueil et de réunion. A l'étage, la salle de musculation et des bureaux ont été relookés.

C'est donc un ensemble de prestations, qui rendent la base opérationnelle et conforme à son activité. Rappelons qu'en 2014, un ponton neuf avait été posé sur la Seine et a permis l'accessibilité des installations pour les handicapés.

Ces magnifiques équipements structurants permettront, nul n'en doute, un développement harmonieux du canoë et kayak dans l'Aube. L'inauguration officielle, est prévue pour la mi-décembre. ●



Travaux sur les façades de l'Église Saint Julien de Brioudes

A partir du début du mois de novembre, l'église va être recouverte en partie d'un imposant échafaudage pour une durée de plusieurs mois.

En effet, sur les conseils de Monsieur Juvenelle, Architecte du Patrimoine, nous devons réaliser des travaux pour conserver en état les façades de l'église.

Les travaux de maçonnerie, vont se dérouler en deux phases successives pour une durée totale estimée à 10 mois. Le montant total du coût des travaux s'élève à 263 000 euros, financés à hauteur de 130 000 euros par des subventions de la DRAC Grand Est, de la Région Grand Est et du Conseil Départemental de l'Aube.

L'accès à l'église sera maintenu durant toute la durée des travaux, et les offices et cérémonies continueront de s'y dérouler selon le programme et nécessités. ●





Salle Polyvalente, un vrai coup de jeune

Des travaux de rénovation ont été réalisés au printemps dans la grande salle et à l'automne dans la petite salle (utilisée pour la restauration scolaire) ainsi que des sanitaires. Remplacement des fenêtres par du double vitrage, de l'isolation thermique des plafonds, des peintures, isolation acoustique des murs de la salle de restauration scolaire, installation d'une sonorisation de qualité et d'un matériel de vidéo-projection, remplacement du matériel de surveillance et du bar de la grande salle. ●



Salle Périscolaire et Restauration Scolaire

La construction du bâtiment est commencée. La dalle fût coulée courant juillet. Les murs en ossature bois commencent à sortir de terre. Le désamiantage de l'ancien préau se réalise pendant les vacances scolaires pour qu'il n'y ait aucune gêne. La charpente sera posée début novembre.

Les travaux sont dans les temps pour une livraison courant juin 2019. ●





Canal sans eau

Les travaux d'aménagement du Canal sans eau ont commencés.

Après plusieurs réunions publiques d'information, la dépollution du site, les opérations de déminage, l'accord sur la loi sur l'eau et l'obtention du permis d'aménager, les travaux ont débuté.

Les conditions climatiques exceptionnelles du mois d'octobre ont favorisé la réalisation de la première étape des travaux de cette vaste zone



consistant à aménager les voiries, les réseaux et l'emplacement des futurs parkings avant l'implantation de la maison de retraite, de la maison médicale, d'un collège et des parcelles destinées à l'habitat.

Chaque semaine une réunion de chantier suit l'avancement des travaux. Elle permet aux riverains qui le souhaitent d'avoir des réponses à leurs interrogations sur la réalisation de ce projet. ●





Feux rue Regnault

Durant un mois, cet automne, la circulation sous le pont présent dans la rue Regnault a été interrompue.

Interruption nécessaire pour réaliser les travaux de voirie permettant le câblage souterrain des deux feux qui organisent désormais le passage des véhicules sous le passage étroit du pont.

Durant la fermeture du pont, le conseil Départemental, propriétaire de cette voie a restructuré l'enrobé sur l'ensemble de la chaussée sous le pont et sur une partie de ses abords.

Tous ces travaux concourent à améliorer la sécurité des usagers ainsi qu'à fluidifier le trafic important à certains moments de la journée. ●



Réunion Publique - Cœur de Vie

par Jérémy Zwald et Michel Brouillet



Un public nombreux pour cette première réunion

Vous étiez nombreux le jeudi 20 septembre à la salle polyvalente pour la première présentation du projet de réaménagement du quartier de l'hôtel de ville nommé "Cœur de Vie", animée par le cabinet d'étude C3i.

Un groupe formé de différents conseillers municipaux a travaillé en amont pour définir les grandes orientations afin de répondre aux attentes des Sancéens. Une passerelle sur le pont de l'Hôtel de Ville, des jeux pour enfants, une promenade le long de la Seine, des voies douces piétons-vélo allant de l'avenue Terrenoire jusqu'au Parc Grimon, des espaces de repos, une grande esplanade devant le centre du patrimoine et la réhabilitation de l'ancienne

caserne des pompiers... Voici les grandes lignes retenues.

Le cabinet d'étude C3i concept en ingénierie et spécialiste en aménagement du paysage a répondu à l'appel d'offres lancé par la commune. La présentation a permis aux Sancéens de poser de nombreuses questions.

Un projet qui a séduit et rassuré, un projet qui sera réalisé sur plusieurs années, de 2019 à 2022. ●



Représentation du scénario final

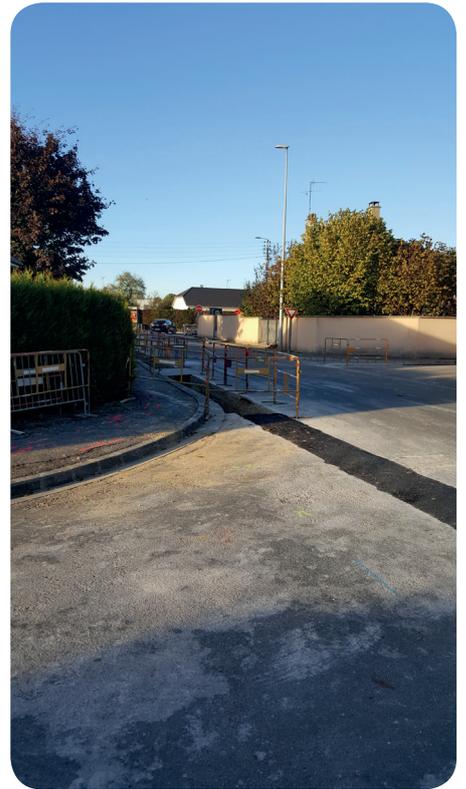


Voirie Ronsard, Racine, Molière, Corneille et Chénier

Les travaux de voirie pour les rues Ronsard, Racine, Molière, Corneille et Chéniers auront bien lieu.

Initialement prévus pour débiter dès cet automne, les travaux de voirie seront réalisés après le vaste chantier d'enfouissement des réseaux, qui entrainera la disparition des poteaux béton et permettra ainsi de récupérer des trottoirs suffisamment larges pour permettre le déplacement des piétons, y compris les poussettes et fauteuils roulants.

La date annoncée pour le début des travaux de voirie : mars - avril 2019. ●



Développement durable - Michel BROUILLET



Connaissez-vous les arbres de notre commune?

(par Michel BROUILLET et Thomas BELTHIER)

Nom commun : Noyer d'Amérique

Nom latin : Noyer d'Amérique

Famille : Juglandacées

Origine : Amérique du Nord

Feuillage : Grandes feuilles composés de 60 cm, caduc, et légèrement dentée

Fleurs : en forme de chaton mais insignifiant

Hauteur adulte : 35 mètres maximum

Originalité : Feuillage jaune à l'automne, donne des noix comestibles

Vous pouvez en admirer un dans le Parc Grimont ●





Maisons Fleuries 2018

La remise des prix pour les Maisons Fleuries de Saint-Julien-les-Villas a eu lieu le 28 septembre à l'Espace Grimont devant plus de cinquante personnes.

Cette sympathique réception permet de se retrouver, chaque année, entre amateurs de jardinage et passionnés de fleurissement.

De nouvelles "Maisons Fleuries" sont

venues cette année agrandir le cercle des adeptes du géranium, pétunias et autres annuelles ou vivaces. Trente et un candidats se sont vus récompenser pour leurs talents qui embellissent la commune.

Pour rappel, l'inscription aux «Maisons Fleuries» est ouverte à tous. Le règlement et l'inscription gratuite sont disponibles sur site internet de la commune : www.saintjulienlesvillas.fr



Attributions des récompenses 2018



Maison de madame Witz

Catégorie «Maison avec jardin très visible de la rue»

Prix hors concours : madame Viviane Witz - 2 rue Claude Monet

1^{er} prix : monsieur Jack Husson - 11 rue des Louvières

2^e prix : monsieur Christian Leclercq - 6 rue Jean Neveu

3^e prix : monsieur Claude Bertin - 36 rue Pasteur

Catégorie «Maison avec décors floraux ou jardinet sur la voie publique»

1^{er} prix : madame Jeanne Hebert - 6 rue Claude Monet

Catégorie «Balcons ou terrasses fleuris»

1^{er} prix : madame Jocelyne Dupuis - 2 rue François Villon

Catégorie «Fenêtres ou murs fleuris»

1^{er} prix : monsieur Stéphane Burczynski - 47 rue Henri Dunant

2^e prix : madame Martine Tournemeule - 23 rue Claude Monet

Catégorie «Établissements publics ou commerciaux»

1^{er} prix : Menuiserie Woronovycz - 7 rue Regnault

Merci à tous les participants et à l'année prochaine ! ●

Recyclage des piles

En recyclant, vous préservez les ressources naturelles et limitez tout risque de pollution de l'environnement. Les métaux récupérés lors du processus de recyclage (fer, zinc, nickel, etc.) de ces déchets sont réutilisés pour fabriquer des nouveaux objets ou de nouvelles piles et batteries.

Retrouvez les points de collectes BATRIBOX sur différents sites de la commune : mairie, gymnase, pôle Jeunesse et toutes les écoles.

Info Batribox : www.batribox.fr ●





Jeux au Parc De La Moline

D'année en année le Parc de la Moline continue son aménagement. Le chemin des nichoirs, les tables de pique-nique et voici maintenant pour le plus grand bonheur des enfants... Une pyramide de cordes et une tyrolienne !!!

Les jeux installés, pendant les vacances d'été, sont réservés aux enfants de 5 à 12 ans sous la surveillance des adultes. ●

Horaires Parc de la Moline

Devant le nombre grandissant d'incivilités et de nuisances nocturnes, la municipalité a pris la décision de réglementer l'ouverture du Parc de la Moline qui est maintenant fermé au public de 23h à 6h.

Un arrêté du maire officialise cette décision passible d'une contravention de première classe au tarif de 38€. ●

Une nouvelle apprentie aux Espaces verts

Dans un secteur jusque-là masculin, la municipalité voulait apporter de la mixité au personnel de terrain des services techniques. À la recherche d'une apprentie pour les Espaces verts, Manon vient de signer son contrat pour deux ans en CAP jardinier paysagiste. Un contrat d'apprenti en alternance avec le lycée Charles Baltet de Saint-Pouange qui pourra la conduire ensuite à un BAC Professionnel puis un Brevet de Technicien Supérieur.

Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ses études. ●



 **EIFFAGE**
ROUTE

Eiffage Route
Agence de Troyes
Tél. : 03 25 76 24 24



PLUS PROCHE DES SANCEENS

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.

CHANGEONS D'AIR

Printemps pourri, été caniculaire : le changement climatique est en marche. Si nous ne réagissons pas très vite il sera sans doute trop tard et nous laisserons à nos enfants une planète à la dérive...

Mais revenons à St Julien : les dossiers d'investissements programmés commencent à sortir de terre.

Aujourd'hui c'est la cantine scolaire de l'école Robin Noir et l'aménagement du Canal sans eau. Demain ce sera l'aménagement du Cœur de ville autour de la Mairie. Nous sommes toujours partisans de la démocratie participative et regrettons que l'ensemble des Sancéens n'aient pas reçu l'invitation à la première réunion d'information. Car cela nous concerne tous, même si nous habitons un quartier éloigné de la Mairie. Le projet est prometteur, laissons les Sancéens l'enrichir...

Régulièrement nous sommes saisis de délibérations permettant de déléguer des prérogatives municipales à Troyes Champagne Métropole. Sur le papier la mutualisation des moyens permet de faire des économies d'échelle et donc de réduire les coûts. Cela permet aussi d'avoir des personnes spécialisées dans chaque domaine. Mais attention à ne pas voir la gestion municipale confisquée par les technocrates, nous désaisissant ainsi de notre liberté de choix. Cette politique de métropolisation est néfaste car elle entérine toujours la loi du plus fort. Et ceux qui sont rejetés à la marge sont de plus en plus délaissés, invisibles. Plutôt que la compétition, ne pourrions-nous pas privilégier la coopération ?

Revenons un instant sur les compteurs LINKY. Nos technocrates nous expliquent que tout est sous contrôle, que nous ne risquons rien. Pourtant tous les jours de nouveaux incendies surviennent...alors il va bien falloir faire une évaluation honnête de ce dossier. Nous regrettons que ce débat n'ait pas pu se tenir au sein du Conseil Municipal. Ne nous réveillerons-nous pas trop tard ?

Dernier exemple de dossier où le débat démocratique est nul : l'installation d'un incinérateur géant a été acté par Troyes Champagne Métropole alors que cette



A SAINT-JULIEN

technologie suscite bien des doutes. Cela aurait mérité un véritable débat démocratique et une évaluation honnête des alternatives existantes. Il va donc falloir se mobiliser pour que ce débat ait lieu avant qu'il ne soit trop tard....

Patricia BIZZARI et Jean-Marc WEINLING
au nom de CHANGEONS D'AIR à ST
JULIEN.

AGIR ET CONSTRUIRE

Lors de la campagne électorale de 2013/2014, Monsieur Viart et son groupe ont annoncé que nous allions endetter la commune pour plus de 40 ans, avoir recours à l'emprunt et augmenter les impôts. Il est temps de rétablir la réalité à ce sujet. Leurs propos étaient électoraux sans preuve, avec une méconnaissance des finances, orientés vers la construction du Pont Moulin Le Roy.

La vérité est claire, cet ouvrage fut dans sa totalité payé en février 2014. Une gestion financière sérieuse sur 6 ans nous a permis de constituer un fond de roulement de 2 300 000€. Un emprunt de 1 000 000€ nous a servi de trésorerie pour récupérer au plus vite auprès de l'ETAT le FCTVA (Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée), de ce fait, nous avons pu reconstituer cet emprunt. Le Maire et sa majorité avait donc 3 300 000€ de fond de roulement au départ de leur mandat en avril 2014.

Malgré ces 3 300 000€ de réserve, l'équipe municipale actuelle a eu recours à un emprunt 1 100 000€ en début de mandat. Pourtant nous avons budgété les travaux de l'Avenue Terre Noire et l'achat de la maison jouxtant la Mairie. Mais déjà, le détricotage était en marche. Cinq ans de mandat, où sont les projets structurants ? la cantine Robin Noir... n'est toujours pas fonctionnelle et pour laquelle après plusieurs demandes à Mr le Maire nous n'avons jamais obtenu le coût réel du fonctionnement. Où sont passés les 20 propositions faites aux Sancéennes et Sancéens ? où sont les 10Kms de voirie promis sur 10 ans... La rue de la haute Moline sur toute sa longueur dont 50% sont conjoints avec la ville de Troyes, La rue des Vannes dans sa totalité, la rue Jean Jacques Rousseau entre Gentilly et Fable, l'Avenue de la Gare, sans oublier le quartier de la Lisère partagé avec Bréviandes, etc.

Subitement, Mr le Maire et son équipe s'aperçoivent que la fin du mandat approche, prise de conscience et affolement électoral dans les rangs ! Ils courent partout, veulent tout faire en 15 mois ! Attention, Mr le Maire c'est vous avec votre majorité qui allez endetter la commune, avoir recours à l'emprunt et augmenter les impôts.

Evaluation du Coût des projets : Le "Cœur de Vie", c'est un projet qui ressemble plus à une emprise paysagée qu'à un endroit où la vie existe pour faire battre un "Cœur", plus de 5 000 000€, le projet de la Maison de Santé, plus de 1 600 000€ avec un emprunt, le Canal sans eau et ses aménagements divers 2 400 000€, réfections de logements appartenant à la commune, bâtiments des écoles, aménagements de classes scolaires, Accessibilité Bâtiments et là, la Mairie est oubliée ! La Maison près de Hôtel de Ville : 300 000€, Véhicule électrique pour le C.C.A.S, Mairie divers travaux pour la Phase (1), etc. Pour un montant total estimé de 9 565 415€ sans compter les surprises souvent à la hausse. Avancer des promesses électorales, n'est pas de rien faire pendant 5 ans, pour trembler la dernière année de mandat et promettre aux citoyens des projets qui restent de toute façon des leurrex électoraux. Pourquoi imputer le prochain mandat de plus d'un million d'Euros par an pendant 4 années (2018 à 2022).

Une gestion rigoureuse de l'argent du contribuable et de l'intérêt général s'impose... de façon permanente !!!

L'impossibilité d'assumer financièrement les projets en cours, laisse présager une fin de mandat avec un faible fond de roulement.

Daniel Picara



Au moment où j'écris ces quelques lignes (nous sommes le 20 septembre) nous n'avons, de la part du Maire et de son équipe, aucune information sur l'état d'avancement et de réalisation du site dit «du canal sans eau». RIEN. Les Conseillers municipaux que nous sommes sont laissés de côté sur l'aménagement de ce site. Nous ne savons pas ce qu'il en est du dossier de transfère d'un collègue privé Troyen, vient, vient pas...? Nous ne savons pas ce qu'il en est du dossier de transfère de la Maison de retraite de la Moline, se fait, se fait pas...? Nous ne savons pas quel est le niveau d'avancement et de faisabilité de la Maison de Santé vue par ailleurs à la baisse et annoncé en conseil municipal du mois de juin passant de 3031m2 à 1521m2 soit une surface du projet global divisé par deux...? Par ailleurs et dans un autre domaine, étant adhérent et élève de notre école municipale de musique je m'inquiète, et en tant qu'élue, de savoir que pour la rentrée qui vient d'avoir lieu nous refusons beaucoup de nouveaux élèves au prétexte qu'il n'y a pas de place. C'est faux. Notre école à la capacité d'accueillir, faut-il encore avoir une vraie politique d'enseignement

culturel, en l'occurrence musicale, et, dans le cas présent, accepter et autoriser l'augmentation du nombre d'heures de cours dispensés par nos professeurs de musique qui ont la capacité de supporter cette augmentation de charge d'enseignement. Ne pas le faire c'est priver nos enfants d'une éducation musicale et c'est priver l'école d'un revenu nécessaire à plus de développement. Une volonté culturelle est toujours récompensée et ne souffre d'aucun doute et je soutiens toujours cette volonté. Pour preuve la réussite d'une ancienne, et encore jeune, élève de notre école de musique, Camille Vasseur, qui, avec son association « l'Envol musical » redistribue, en toute modestie, aux plus jeunes sa passion et son talent. L'ensemble des élèves de nos écoles sanceennes en ont bien profité. Heureusement la municipalité a soutenu cette action initiée par Camille Vasseur et l'Envol musical. Merci à Camille et l'Envol musical

Marc Moreau, conseiller municipal indépendant hors majorité.

.....

Parti indépendant de Karim Kédim

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.



Thé dansant

Jeudi 29 novembre

14h30

Salle polyvalente

avec l'accordéoniste Pierre Alain Krummercher

Tarifs : 10€

Sur réservation au 06 32 56 97 54





Le slalom de la Moline

Les 22 et 23 septembre a eu lieu sur la Seine le traditionnel Slalom Régional de la Moline, organisé par le Club Nautique Auboïs, qui clôture habituellement la saison en cours. Cette année, le slalom comportait deux courses : une samedi et l'autre dimanche. Rappelons que les concurrents peuvent participer aux deux, car leur objectif est d'obtenir le maximum de points pour monter en catégorie.

Samedi, à partir de 9h, la navigation était libre sous la responsabilité des clubs. Mais à partir de 11 h 15, le bassin a été fermé pour la mise en place du parcours de la course 1. On demandait à tous les concurrents de cette course de s'habiller comme autrefois, en tenue « Old School ». C'est ainsi que bon nombre des 194 compétiteurs, dont la moitié venait du Grand Est, ont pu arborer des tenues très originales comme le montrent les photos.



Le montage du parcours de la course 2 s'est fait le soir à partir de 19h30, avec l'aide de quelques participants.

Il faut signaler que les dirigeants du CNA avaient prévu la restauration et même l'hébergement sur place. Il faut souligner l'excellente participation des sancéens : Arthur Pichancourt en Kayak Homme Monoplace Minime classé 2ème (samedi et dimanche) et d'Antonin Robert (cadet) qui termine 5° en Kayak Homme monoplace (toutes catégories)

Parmi les principaux résultats du weekend, on retrouve bien évidemment les sportifs en National 1 et 2 (N1 et N2) sur les plus haute marche du podium.

Heureusement que les épreuves sur le bassin se sont terminées vers 16h car tout de suite après, une violente tempête s'est déversée sur le site mettant fin à l'événement sportif de façon précipitée. ●

Podium des catégories principales

C1H - course n°1 et n°2

Emilien Kempf (N1) Ancerville
Benoit Chantry (N2) Champigny
Robin Pottelette (N2) Ancerville

C1D - course n°1 et n°2

Amaurie Guilleret (N2) Bazancourt
Caroline Scherer (N3) Sillery
Celia Grandadam (N3) Selestat

K1D - course n°1

Caroline Bourry (N2) Vaux en Velin, entraîneuse de la Team CDCK 10 (equipe départemental de l'aube)
Amaurie Guilleret (N2) Bazancourt

Nelia Barbosa (N2) Champigny course n°2

Caroline Bourry (N2) Vaux en Velin
Amaurie Guilleret (N2) Bazancourt
Alina Rassel (N2) Lagny

K1H - course n°1

Robin Pottelette (N1) Ancerville
Benoit Chantry (N2) Champigny
Corentin Monasse (N2) Epinal

course n°2

Corentin Monasse (N2) Epinal
Benoit Chantry (N2) Champigny
Alexis Pacholak (N3) Audincourts

Résultats des sportifs du Club Nautique Auboïs

Course n°1

K1H Minime : Arthur Pichancourt, 2°
Romain Moret, 7°

C1H : Angelino Castagnetti 11°
Boris Bonenfant, 28°

C1H Minime : Arthur Pichancourt 2°

K1H Benjamin : Evan Pasquier, 6°

K1D : Fiona Gille, 10°

K1H : Antonin Robert 5°

Michelin Julien 29°

Loic Merat 30°

Course n°2

K1H Minime : Arthur Pichancourt, 2°
Romain Moret, 9°

C1H : Angelino Castagnetti 12°
Boris Bonenfant, 25°

Jerome Pasquier, 26°

C1H Minime : Arthur Pichancourt 3°

K1H Benjamin : Evan Pasquier, 6°

K1D : Fiona Gille, 9°

K1H : Michelin Julien 28°

Antonin Robert 30ème

Loic Merat 42°





Tournoi international de l'amitié

Du 12 au 14 juillet s'est déroulé au gymnase Ganne de Saint Julien les Villas, le Tournoi International de l'Amitié, organisé par le Comité de l'Aube de basket en partenariat avec la Ligue du Grand Est et la Fédération française de basketball. Ce tournoi, réservé aux U15 masculins, réunissait les équipes de France, Espagne, Italie et Grèce. C'est le premier rassemblement des U15, regroupant des garçons de 14-15 ans, qui préparent déjà les championnats d'Europe des U16 de l'été prochain.

Deux rencontres étaient prévues par jour : à 16h30 et à 19h, de sorte que chaque équipe participait à trois matchs. Samedi, se disputait la finale (entre les gagnants de deux rencontres) et le match de classement pour la troisième place. Au cours de ces rencontres, on a pu assister à l'éclosion de nombreux jeunes et à la relative domination des jeunes français avec des prestations d'excellente qualité. Au sein de cette belle équipe de France, le meneur de jeu Hugo Deseigne de l'ASVL a confirmé qu'il était un des meilleurs espoirs à ce poste. Il figure bien sur dans le cinq majeur de ce tournoi. ●

Principaux résultats :

- Jeudi : France bat Espagne - 69 à 64 (après prolongations) - Grèce bat Italie
 - Vendredi : France bat Italie - 82 à 71 Espagne bat Grèce
 - Samedi : France bat Grèce - 74 à 69 Italie bat Espagne
- Classement final : 1. France (3 victoires) 2. Espagne (1 V et D)
3. Italie (1 victoire et 2 défaites) 4. Grèce (1 victoire et 2 défaites)



Bon départ de l'équipe masculine du BST en pré-national

Samedi 29 septembre, l'équipe masculine première du BST recevait le Reims Université Club pour le compte de la troisième journée de championnat en pré-national.

Ce fut une rencontre fort indécise jusqu'au bout puisqu'à 49 secondes de la fin, le score était de 73 à 70, favorable aux sancéens. Pourtant, les joueurs du BST, entreprenants et efficaces, ont réussi un excellent premier quart temps au terme duquel, ils menaient 23 à 15. Par la suite, avec une baisse de régime des joueurs locaux, le match s'est progressivement équilibré. Au final, le BST s'impose au RUCB par le score de 77 à 72.

C'est la troisième victoire consécutive du BST, qui témoigne d'un excellent départ en championnat de pré-national. ●

Un sancéen à l'honneur : Roland Oswald

Lors de la remise des prix du Tournoi PROCUP, une cérémonie spéciale a permis à Jacques Domont, président du comité départemental de basket d'attribuer à Roland Oswald, la médaille d'or de la Fédération Française de Basket. Cette suprême distinction vient récompenser 60 ans de licence et toute une vie consacrée au basket, avec une fidélité remarquable. Roland Oswald aura tout fait pour son sport de prédilection : joueur, arbitre, dirigeant et entraîneur au sein de la même équipe. Il a signé sa première licence avec l'Espérance de Saint Julien et il a continué ensuite au BST où il assure toujours l'entraînement d'une équipe de jeunes. Roland Oswald a été honoré en présence de Laurent Buffard (coach aux deux titres d'Euroleague), d'Olivier Veyrat (ex-joueur et entraîneur à Saint Julien les Villas) mais aussi de Jean Michel Viart, maire de Saint Julien les Villas et de plusieurs élus municipaux. ●





Tournoi pré-open de Basket

Les 5 et 6 octobre, s'est déroulé au gymnase Ganne de Saint Julien les Villas le Tournoi Pré-Open, organisé par le Comité Territoriale de Basketball en partenariat avec Just one Life et la Ligue Féminine de Basket. C'était la troisième édition du Pré-Open Procup qui présentait le meilleur du basket féminin français.

En effet, ce tournoi de préparation à la Ligue nationale de basket réunissait quatre clubs figurant parmi l'élite française. Il s'agissait de Villeneuve d'Ascq, Saint Amand, Mondeville et les Carolo Flamme de Charleville Mézières.

Vendredi soir, on a pu assister aux rencontres de Villeneuve d'Ascq contre Saint Amand et de Mondeville contre Charleville Mézières. Samedi, se sont disputés les rencontres pour la 3^e place et la finale.



Vendredi, dans le premier match, Saint Amand, avec ses internationales Zemaré, Garcia, Bruner a effectué une excellente entame qui lui a permis de virer en tête à la mi-temps (45-42). Par la suite, les joueuses de Villeneuve d'Ascq plus aguerries et avec un effectif plus complet, ont pris progressivement les commandes pour s'imposer, après prolongation 94-88.

La rencontre entre Mondeville et Charleville a été à sens unique, tant la supériorité des ardennaises était manifeste. L'écart était fait dès le premier quart-temps et les filles de Romuald Yernaux ont pu dérouler à leur rythme avec un parfait partage des temps de jeu.



Samedi, pour la troisième place entre Mondeville et Saint Amand, la rencontre fut très équilibrée et indécise comme en témoigne le score à la pose 31-33. Les nordistes étaient favorites mais elles ont été surprises par la jeunesse décomplexée de Mondeville bien encadrée par Mann et Thornborn.

La finale entre Charleville et Villeneuve d'Ascq a été un match de niveau européen. Les ardennaises, après un premier quart-temps hésitant, ont élevé leur niveau de jeu grâce à un collectif très homogène et à une époustouflante réussite. C'est donc logique qu'elles gagnent ce 3^e Tournoi Pro Cup. L'américaine Kaleena Mosqueda-Lewis de Charleville a été élue MVP.

Au cours de ces deux journées, on a pu constater la qualité de l'effectif des clubs présents qui ont offert au public un spectacle de haute tenue témoignant du travail en profondeur réalisé dans les clubs.

Ce fût une superbe organisation. Tout a été minutieusement préparé. Outre l'excellente qualité du basket, les temps morts et les pauses étaient agréablement meublées par les Barjots avec leurs acrobaties et leurs dunkers ainsi que par les Pom Pom girls. Pourtant, avec un peu plus de 1000 spectateurs en deux jours, pour quatre matchs professionnels et le soutien de monsieur le Préfet lors de la finale, la promotion du sport féminin et du basket doit se poursuivre. ●

Résultats :

Villeneuve d'Ascq bat Saint Amand Hainaut 94 à 88 a.p.

Flammes Carolo de Charleville bat Mondeville 96 à 67

3^e place : Mondeville – Saint Amand 66 à 65

Finale : Flammes Carolo de Charleville – Villeneuve d'Ascq 84 à 67





Réception officielle des cyclo-touristes du Club RC Vorwärts de Speyer (Allemagne)

Le vendredi 20 juillet, la municipalité sancéenne a accueilli en salle du conseil les membres du V.C.S et leurs homologues de Speyer.

Monsieur le maire, lors de son élocution de bienvenue, a rappelé l'activité régulière et conséquente du Vélo Club Sancéen, et insisté sur la qualité des liens que les dirigeants sancéens ont su créer et consolider au fil des années avec Vorwärts. Le jumelage qu'ils ont établi prévoit une rencontre annuelle en Allemagne ou en France. Les participants à ces rencontres amicales et sportives effectuent le voyage en vélo, parcourant ainsi en cinq étapes plus de 700 km.

Monsieur le maire s'est félicité de constater que ces manifestations améliorent profondément la relation entre les deux peuples.

Claude Wilhem, a traduit les propos de M. le maire en allemand. Toutes les dames présentes ont reçu une rose rouge offerte par la municipalité. Le « verre de l'amitié » fut partagé entre français et allemands dans une ambiance fraternelle et joyeuse. ●

Le périple du Vélo Club à Rivergaro (Italie)



A l'occasion du 20^e anniversaire du jumelage entre les villes de Saint Julien les Villas et Rivergaro (Italie), le Vélo Club Sancéen a effectué un déplacement en vélo jusqu'à Rivergaro, petite ville de 7000 habitants située à 15 km au sud-ouest de Piacenza (Plaisance), pour accompagner les sancéens du Comité de jumelage et participer aux festivités. Ce sont 12 sociétaires du VCS dont deux féminines, qui ont participé à ce superbe périple représentant 748 km, passant par Pontarlier, Lausanne, Montreux, le col du Grand Saint Bernard, Aoste et Yvrea. Ils sont partis le dimanche 2 septembre et effectué le parcours en six étapes d'environ 125 km chacune, avec une assistance technique assurée par messieurs Didier Paret et Patrice Odin. Le beau temps était de la partie et tout s'est fort bien déroulé. On ne relève aucun incident. Les cyclos sancéens ont dompté la grosse difficulté de l'itinéraire : l'escalade du Grand Saint Bernard culminant à 2469 m (longue montée de 42 km) sans aucune défaillance. Ils sont arrivés le vendredi 7 et ont été rejoints, à quelques km de l'arrivée, par des cyclos de Rivergaro, pour effectuer les derniers km ensemble.

Dès lors, les cyclos ont pu se joindre à l'ensemble du groupe pour participer aux nombreuses festivités prévues, qui comportaient des visites de maisons célèbres (natal de G. Verdi, de Baressi beau-père et mécène de Verdi, sa résidence), de châteaux notamment celui de Montechiaro, de musées, les cérémonies prévues et des restaurations gastronomiques.

Les participants à cette magnifique balade ont pu ainsi se forger d'inoubliables souvenirs. ●





Course des copines

Dimanche 21 octobre s'est déroulé la célèbre Course des Copines, organisée par le CASC en collaboration avec l'Athletic Ribocortin-Savignien et le Comité de l'Aube d'athlétisme. C'était la dixième édition de cette course, réservée exclusivement aux femmes (licenciées, non licenciées et handisport) et elle revêtait un caractère particulier que les organisateurs, grâce à la générosité des sponsors, ont voulu marquer



par l'attribution de statuette d'art aux premières classées. On notait l'inscription de 225 dames (contre 297 en 2017), émanant de tous les clubs d'athlétisme du département, et 220 classées à l'arrivée. La course a démarré à 10h, sous un magnifique soleil, et en présence d'un public nombreux placé tout au long du circuit. C'était, en effet, le même circuit que les années précédentes que les concurrentes devaient parcourir deux fois, et représentant environ 6,6km.

La victoire est revenue à la gagnante de l'an dernier, Agnès Portier avec un super chrono (24'37min), mais qui n'améliore pas le record de l'épreuve. En seconde position, on trouve une cadette, Mathilde Abraham avec un excellent temps de 24'47min. Par la suite, les arrivées se sont succédées jusqu'à 11h. Il est à souligner la très bonne organisation réalisée par des dirigeants chevronnés de l'athlétisme départemental et des nombreux bénévoles, sous la houlette de Marc Moreau, conseiller municipal de Saint Julien les Villas.

A la fin du parcours, situé devant le gymnase Ganne, toutes les participantes ont reçu une rose offerte par Jean Michel Viart, maire de Saint Julien, ainsi que par Françoise Greva (adjointe) et Marine Jobe (conseillère municipale).

A l'heure des récompenses à l'intérieur de la grande salle du gymnase Ganne, un parterre de personnalités entourait Marc Moreau. On notait notamment, la présence de M. Thierry Mosimann, préfet de l'Aube ; de Marc Bret, conseiller départemental ; d'Eric Peters, directeur d'Intermarché et partenaire privilégié de la manifestation ; de Jean Mesnier, président de l'ARS, et bien sûr, de Jean Michel Viart, maire de Saint Julien les Villas.

Ils ont tous participé activement à la remise des prix aux coureuses (coupes, primes et souvenirs à toutes les participantes) ainsi que les œuvres d'art du sculpteur Gilles Vadel, aux meilleures. Le classement des dix premières est le suivant :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------|
| 1. PORTIER Agnès (TOS) : 25'37 | 6. GODIER Sabrina : 29'45 |
| 2. ABRAHAM Mathilde (RS10) : 25'47 | 7. BARROIS Stéphanie : 29'56 |
| 3. AYERED-COZIER Stéphanie : 26'23 | 8. DANOUX Loréne : 30'33 |
| 4. ESPRIT Virginie : 28'17 | 9. MILCENT Delphine : 30'38 |
| 5. THOMAS-BOUDIN Martine : 29'35 | 10. GET Ophélie : 30'46 ● |

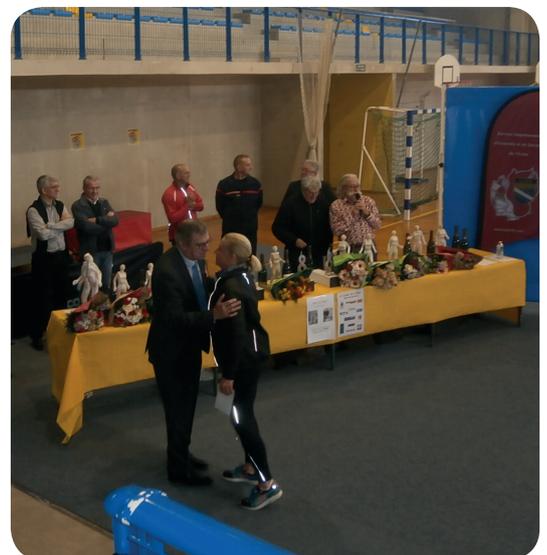
Brillante victoire de la Jeunesse Sportive de Saint Julien Football sur l'ASPTT Châlons



Pour le compte de la septième journée de championnat en Régional 2 (DHR), Saint Julien recevait l'ASPTT de Châlons, qui après avoir mené au score à trois reprises, s'est effondré en seconde période. En effet, les joueurs du coach sancéen David De Moura, n'ont jamais paniqué et ils ont fait preuve de réalisme et d'une remarquable efficacité pour s'imposer 7 à 3.

Ce score fleuve met en évidence le potentiel offensif de l'équipe locale. Il faut souligner les triplés de Camara (3, 39, 53) et de Mahdaoui (62, 73, 82). Elle doit, toutefois, s'améliorer sur le plan défensif.

Avec cette précieuse victoire, les sociétaires du président Francis Vogel pointent à la troisième place de la poule B en Régionale 2. Les progrès constants notés au niveau du jeu laissent entrevoir de belles perspectives pour la suite du championnat. ●





Saint Julien loisirs détente

par Martine Jobé, présidente de l'association



Le 24 août dernier, l'association St Julien loisirs détente a organisé un déjeuner croisière dansant sur la Seine. 37 personnes étaient présentes lors de cette journée conviviale.

L'association se réunit dans la petite salle de l'espace Grimont pour les activités suivantes :

- Lundi : Scrabble duplicat
- Mardi : Initiation au bridge
- Jeudi : Peinture sur tous supports
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : jeux de cartes (belote, tarot et bridge) ●

Le beau dimanche

Notre fête du beau dimanche a commencé par le départ fictif (le vrai étant le lendemain matin) de 13 cyclistes du Vélo Club Sancéen pour Rivergaro. 860 km traversant les Alpes afin de retrouver le bus emmenant une quarantaine de sancéens partis renouveler le serment du jumelage, 20 ans après, entre nos deux communes.

Les festivités ont continué avec l'Envol Musical, association regroupant 32 élèves et 4 professeurs qui, après une semaine de répétitions, nous ont interprété de nombreux morceaux. Un beau spectacle très émouvant.

S'en est suivi le concert de l'aumônerie de la paroisse Saint Bruno.

À 21h, la compagnie "Les cordes sensibles" a donné le ton et rendu un bel hommage au chanteur, comédien et humoriste : André Robert Raimbourg dit Bourvil. Un spectacle à la fois drôle et sensible.

Puis, un magnifique feu d'artifice a été tiré de la base nautique sous de nombreux applaudissements.

Le dimanche a débuté par un vide grenier organisé par l'association Anim' Saint Ju avec 85 exposants et des jeux pour enfants et tout cela sous un beau soleil.

L'après midi, place à la danse et à la musique avec les Précieuse et Compagnie et le show de Franck Derivault.

Un très beau dimanche!!!! ●





48h automobile

Le 8 septembre, la ville de Saint Julien a accueilli, pour la 19^e fois, les 48h automobile.

Comme toutes les années précédentes la commune a tenu à offrir cet événement aux sancéens et remercie tous les bénévoles, les agents techniques et la police pour leur dévouement et la réussite de cette manifestation.

C'est avenue des Sapins que les stars des 48h automobiles ont défilé sous les yeux admiratifs et les applaudissements du public venu très nombreux.



300 voitures, venant de 4 circuits différents, ont sillonné le département et ont fait escale à Saint-Julien-les-Villas pour le bonheur de tous. Il y en a eu pour tous les goûts : de la 504 Peugeot de 1970 à la mustang 1966, la fiat 500, la 205 GTI, une Bugatti 1930... des vrais bijoux. Et pour la première fois des motos et un scotter lambretta 125td. C'est un événement de dimension européenne avec des équipages d'Allemagne, Suisse, Pologne, Belgique, Royaume-Uni, Luxembourg et République Tchèque.

Une ambiance festive, du soleil, des moteurs, du public, une vraie réussite! ●



Musique classique à l'école : un coup d'essai en coup de maître

par Jean-Yves et Béatrix de Boudemange

Grâce à l'association sancéenne l'Envol Musical, Camille Vasseur a mis ses compétences, sa pédagogie et son talent musical au service des 500 élèves des écoles de la ville de Saint Julien Les Villas.

En effet Camille a démarré à l'âge de 5 ans, sa vie musicale à l'École de Musique sancéenne avant de devenir professionnelle et de faire chanter son violon non seulement en France, mais aussi dans des orchestres prestigieux à l'étranger et en Allemagne en particulier.

Devenue premier violon à l'Opéra de Nancy, elle a eu la gentillesse de proposer une initiation à la musique et en particulier aux instruments à cordes, à tous les élèves des écoles de Saint Julien les Villas, grâce à la participation des enseignants et de l'école de musique municipale.

Cette découverte s'est terminée le Vendredi 28 Septembre par 2 concerts dans l'auditorium de la Maison du Patrimoine où Tristan Labouret a expliqué à tous, le déroulement du Quintet de Schumann, ses mélodies, et associer la vie du compositeur aux thèmes musicaux de l'œuvre.

La participation des élèves, leurs chaleureux applaudissements et leurs multiples questions ont démontré leur intérêt à cette matinée musicale qui s'est prolongée par les trois concerts donnés au théâtre de la Madeleine, Samedi et dimanche dernier.

Le concert de dimanche matin était spécialement ouvert aux familles avec entre autres une œuvre de Camille Saint Saëns, le Carnaval des animaux. ●



Une rentrée record à l'école de musique

Une superbe rentrée pour l'école de musique avec 217 élèves, un record, et une liste d'attente pour beaucoup. Ce sont également 61 jeunes inscrits à la chorale qui nous interpréteront des chants de Noël le 30 novembre pour les illuminations de la commune. Bonne rentrée à tous et merci à notre directrice, Isabelle HENRY et ses professeurs pour leur implication et leur dynamisme qui font la réussite de cette école. ●



Jumelage Saint-Julien-les-Villas / Rivergaro : 20 ans

par Patricia Bizzari

Les 8 et 9 septembre dernier, une importante délégation municipale conduite par M. Jean-Michel Viart, Maire de Saint-Julien-les-Villas, s'est rendue à Rivergaro à l'invitation de M. Andrea Albasi, Maire de la commune italienne.

Il s'agissait de fêter dignement le 20ème anniversaire de notre jumelage intervenu en 1998 entre nos deux communes dirigées à l'époque par M. Francis Mielle et M. Mauro Rai, et de réitérer les vœux d'amitié scellés par le serment de jumelage signés alors par les deux maires ainsi que par les présidents des deux comités de jumelage, M. Jacques Brunet pour notre commune et M. Antonio Albasi pour Rivergaro.



Après une fort amicale réception dans la propriété de la Comtesse Anguissola, la visite d'une conserverie de légumes produits sur le territoire de Rivergaro et une visite de la cathédrale de Piacenza, le groupe a été reçu par M. et Mme Salomon Gattenio au château de Montechiaro où se déroula la cérémonie officielle du jumelage il y a 20 ans. Beaucoup de souvenirs pour les 9 personnes participant à ce voyage de 2018 et qui connurent ces inoubliables moments de 1998, dont Mme France Mielle, très émue lors de cette deuxième rencontre avec M. Gattenio.



Que dire de l'accueil des trois paroisses qui surent nous délecter des mets typiques de la région de Piacenza, ainsi que des moments de convivialité partagés pendant tous les repas... Merci, merci à tous les bénévoles dont Monica, Giuliana, Doretta, Carlo et tant d'autres amis...



C'est d'ailleurs lors du dîner officiel que furent signés et échangés les serments de jumelage du vingtième anniversaire, d'abord par les maires, Messieurs Jean-Michel Viart et Andrea Albasi, puis par les présidents des comités de jumelage, Mme Patricia Bizzari pour Saint-Julien et M. Emilio Gazzola pour Rivergaro.

Lors de ce voyage officiel, Monsieur le Maire de Saint-Julien était accompagné de Mme France Mielle, de nombreux élus et des membres du comité de jumelage de notre commune.

Pour l'occasion, 12 membres du Vélo-Club-Sancéen dont Mmes Liliane Launay et Brigitte Pourille avaient fait le déplacement Saint-Julien-les-Villas / Rivergaro à bicyclette via le col du Grand Saint-Bernard !! Une épopée pour laquelle ils reçurent les chaleureuses félicitations des Sancéens et Rivergarais réunis à leur arrivée.





En 1999, c'était au tour de Saint-Julien-les-Villas d'accueillir une délégation de Rivergaro pour sceller le jumelage des deux communes sur notre territoire. 2019 marquera donc l'année du vingtième anniversaire du jumelage de notre commune avec Rivergaro à Saint-Julien-les-Villas. Aussi, M. Jean-Michel Viart a donc officiellement invité la délégation rivergaraise à venir fêter avec nous cet exceptionnel événement les 21 et 22 septembre 2019.

Le programme est déjà prêt !! ●



La Russie vous intéresse ?

Venez découvrir Saint-Pétersbourg et Moscou avec les Amis du comité de jumelage de Saint-Julien-les-Villas au cours d'un voyage qui aura lieu du 13 au 20 mai 2019.

Superbe programme, original de surcroît !

Pour tous renseignements, contacter Patricia Bizzari 06 75 02 26 52



Ville de
Saint-Julien-les-
Villas

100^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Jean-Michel VIART,
Maire de Saint-Julien-les-Villas,
Vice-président de Troyes
Champagne Métropole

le Conseil Municipal

Jean-Marie GUYOT,
Président du Comité d'Entente
des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

**Les Sapeurs Pompiers,
l'Harmonie l'Indépendante,
le Conseil Municipal Jeunes**

ont l'honneur de vous convier à la cérémonie du
DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

- 09h45** : rassemblement rue de l'Égalité
cérémonie au Monument aux Morts - dépôt de gerbes
- 10h40** : dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts - Eglise de Saint-Julien de Brioude
- 10h45** : messe pour les 100 ans de l'Armistice
- 11h50** : formation du cortège devant l'Hôtel de Ville - Défilé
- 12h15** : cérémonie à la salle polyvalente

*A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur est offert par la municipalité (salle polyvalente)
et distribution de friandises aux enfants par le Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre*



La commune veut prendre nos adultes et aînés sous ses « A.I.L.E.S »

Sous l'égide de la commune, le service des sports lance des activités nouvelles pour les habitants de la commune de Saint-Julien-les-Villas et des environs. L'objectif est de toucher tous les publics (enfants, jeunes, adultes, seniors, aînés et familles) et de développer des possibilités d'activités physiques encadrées pour la population en incluant le bien-être et le sport santé. De même combattre la sédentarité et amener le public à l'activité sportive est un challenge que doivent relever les « AILES ».

Les Activités Intergénérationnelles de Loisirs, Educatives et Sportives (AILES) ont débuté depuis mi-septembre et sont encadrées par les Educateurs Territoriaux sport (E.T.A.P.S) de la commune. Ici tout le monde doit y trouver son compte, la dépense physique est le seul objectif sportif et chacun progresse par rapport à son niveau.

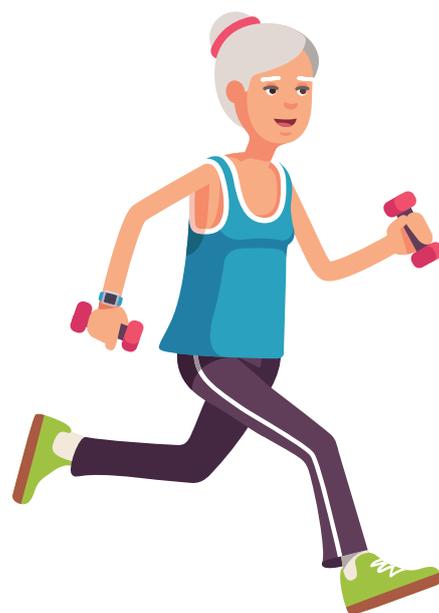
Trois types d'activités sont proposés actuellement :

- **Marche et marche nordique** : le lundi de 14h à 15h pour tout public. Le niveau est adapté en fonction des groupes.
- **Gym douce** : le lundi de 16h à 17h pour les aînés. Groupe limité à 12 personnes. D'autres créneaux seront débloqués si la demande est suffisante.



- **Cross training et préparation physique** : le jeudi de 12h15 à 13h15 à partir de 18 ans. Niveau moyen en sport, travail sous forme de circuit training, méthode TABATA, travail en série etc... Il est prévu de lancer d'autres activités ponctuelles ou suivies dès le mois de janvier.

Le sport santé, bien être est une priorité et son développement passe par une sensibilisation de tous. Tous les jours nous entendons ou nous voyons des reportages sur les problèmes de santé liés à l'inactivité, à la sédentarité. Cela peut être facilement géré par un peu de bonne volonté et une incitation extérieure. Comme dit le slogan « 30 minutes d'activités par jour suffisent » et l'envol vers la forme physique et morale grâce aux « AILES » de la commune de Saint-Julien-les-Villas est à votre portée. ●



Le CCAS vous informe

Le goûter et la distribution des colis de fin d'année des seniors auront lieu le jeudi 6 décembre de 13h15 jusqu'à 17h30. Le vendredi 7 décembre sera une deuxième journée de distribution.



En ce qui concerne le « plan grand froid », il suffit de vous adresser à la mairie auprès du CCAS (au 03.25.71.79.38) ●

La Gerbe d'Or
boulangerie pâtisserie de tradition

Un savoir-faire artisanal toujours renouvelé
et enrichi par des femmes et
des hommes passionnés
par leur métier

1^{er} PRIX
Meilleure
Baguette
de Tradition
de l'Aube
2017

31 Bd de Dijon • Saint-Julien-les-Villas
03 25 75 44 17



Maison de retraite de la Moline

Spectacle Luméma



La compagnie de Bulle en Bulle a présenté son nouveau spectacle les cinq saisons. Luméma artiste reconnue a émerveillé les résidents de la de la Moline. Comme chaque année le cycle des saisons se renouvelle. Pour celui qui sait regarder avec les yeux et le cœur, la cinquième saison est celle qui prépare le passage d'une saison à l'aube, s'intercalant furtivement entre elle. Par ses danses poétiques, féeriques et tournoyantes avec des costumes pour chaque saison, elle a transporté le public dans un voyage autour de la nature. Les participants ont passé un moment rempli d'émotion. ●

Atelier culinaire



Dès le début de l'automne les résidents ont participé activement aux ateliers culinaires grâce à leurs familles qui ont apporté des pommes, des poires, des prunes. Ces fruits de saisons leur ont permis de préparer des tartes, des compotes et composés des salades de fruits frais pour les desserts et goûter. C'est avec plaisir qu'ils ont évoqués et partagés des souvenirs où ils appréciaient le temps de cuisiner de bons plats. ●

Atelier de créativité

Nous approchons les fêtes de fin d'année et comme le veut la tradition, les ateliers de créativité ont débuté à la résidence. Tous les lundis, un groupe

d'une quinzaine de résidents participent activement pour créer des objets de Noël. C'est dans la bonne humeur et le partage d'idée qu'ils font travailler la motricité fine. Une vente aura lieu à la résidence de la Moline le vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018 de 14h à 18h



Les participants, l'animatrice Margarida et bénévoles seront présents au marché de Noël le samedi 15 et 16 décembre à la salle polyvalente de St Julien les Villas. Le bénéfice de ses ventes sera réinvesti dans l'animation. ●

Cirque

Au mois d'octobre, la résidence de la Moline a organisé une journée cirque sur place. Dès le matin une superbe décoration a eu lieu dans la salle de restauration pour plonger nos résidents dans le décor et l'ambiance.

Un bon déjeuner sur ce thème a été concocté par Angélique la cuisinière.



L'après midi s'est enchaînée avec la troupe du cirque Vénitia. Des chatons, chiens, petits singes et perruches ont fait leurs numéros d'acrobatie. Les résidents ont passé un après midi inoubliable et ont encouragé tous les artistes à continuer leur aventure. ●

Rencontre intergénérationnelle

Dans le cadre du périscolaire une nouvelle rencontre a eu lieu au mois de septembre. Les enfants et résidents se sont réunis autour d'un thème com-

mun « l'école d'autrefois à aujourd'hui »



C'est avec concentration que les jeunes avaient préparé une belle affiche ainsi qu'un questionnaire. Chacun avait pu comparer et constaté une belle évolution avec l'utilisation des outils informatiques ainsi que les activités. Pour clôturer l'après midi, les deux publics ont partagé le goûter. C'est avec impatience que les résidents attendent la prochaine rencontre puisque depuis des années des liens se sont créés. ●

Remise des livres

Pour la quatrième et dernière année, 14 résidents de la Moline ont participé à un atelier d'écriture animé par Mary-



sa SAINTON. Le texte de 2017 intitulé « Jardin et Merveilles » élaboré à partir de leurs témoignages et destiné au « Don des mots » est inséré dans un livre vendu au profit du Téléthon.

Heureux de contribuer à cette action, c'est en présence de la présidente de l'association Catherine THIEFIN et de Patrick GROSJEAN, 1er adjoint au Maire, que chaque résident participant a reçu un exemplaire du livre et c'est avec émotion qu'ils ont écouté les enfants du périscolaire de Saint Julien les Villas lire les 4 textes des éditions précédentes.

L'après-midi fut également gourmand puisque l'assemblée a partagé un délicieux goûter préparé à l'atelier culinaire. ●



Permanence conciliateur de justice, Jean-Paul CHARDIN

Jeudi 08/11, 22/11, 06/12 et 20/12

(sous réserve de modification éventuelle)

À l'hôtel de ville de Pont-Sainte-Marie de 08h45 à 12h - 03 25 81 20 54

À l'espace Sénardes de 14h15 à 18h - 03 25 42 20 70

Assistant social

Mardi après-midi sur rdv au 03.25.46.44.73

CCAS

Contact : Béatrice Guyot 03.25.71.79.38

Police municipale

Numéro de la patrouille : 06.75.21.42.06

Les sacs de tri

Récupérez-les au centre technique municipal : 65 rue Carnot

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h40

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas

Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas - 03 25 49 65 89

Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30
- mardi : fermé
- samedi : 9h à 17h30
- dimanche : 10h à 12h30

Ouverte toute l'année sauf les jours fériés.

L'accès de la déchèterie est exclusivement réservé aux particuliers

Ramassage des déchets verts : les jeudis jusqu'au 29 novembre puis le 13 décembre 2018, 17 janvier 2018 et 12 décembre 2019

Les parcs à sapins : Retrouvez-les aux endroits habituels

Ouvertures du cimetière

Du 1 mars au 1 novembre : 8h00-18h30

Du 2 novembre au 28 février : 8h00-17h30

Les 1 et 2 novembre : ouverture exceptionnelle jusqu'à 19h00

Les passeports et cartes d'identité

Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune

Prenez RDV au 03.25.71.79.30



Etat civil

Naissances

Juillet

13 : Hélène BALLON
15 : Valentin BONAIDEI
24 : Martin BLUM
30 : Mya LEDUC LAMBERT
31 : Maddy BOULLEY

Août

02 : Mouna SAHRAOUI
13 : Sullivan SCHAWANN
14 : Zoé RUSZKIEWICZ
15 : Saphyr-Mory TRAORE VIOLETTE
20 : Alir MUTISI
27 : Suana DIBRANI
27 : Maëly MILLEY

Septembre

02 : Evan WAGNER
15 : Enoha CAYEZ
18 : Myron JOTTE POIRIER
28 : Maxence WOLFF

Octobre

04 : Armand FAJOT

Mariages

Juillet

21 : Alexandre CARETTE et Vanessa CHAAR
21 : Nicolas SCAULTZ et Alexia-Laurann RADET

Août

11 : Fabrice DUCROIX et Divae NGOKOBI
11 : Ludovic GORNEAU et Julie PLUOT
18 : Jean-Christophe BESSIÈRE et Urszula WCISLAK
25 : Damien BOURACHOT et Sandra COUSANTIEN
25 : Manuel KASPRZYK et Christele BOURGOIN

Septembre

08 : Jérôme POTTIER et Eloïse GUILLARD
15 : Lorenzo MONGIAT et Iris BAUDRY
22 : Naïm CHAMLAL et Naouel MEZGHICHE

Décès

Juillet

11 : Jean KREBS, 86 ans
20 : Jacky KAPPLER, 75 ans
21 : Marguerite SCRÈVE veuve PAULUS, 95 ans

Août

02 : Gérard LHOSTE, 70 ans
12 : Danielle OGÉ épouse LIVET, 69 ans
31 : René GAULE 82 ans

Septembre

03 : N'Dre KOUASSI épouse TRA BI, 66 ans
06 : Jeannine GEORGEON, 91 ans
11 : Henri CHARLES, 80 ans
11 : Alain GAY, 68 ans
22 : Francis GUILLER, 64 ans

Octobre

02 : Marcelle MOREAU veuve KAPPLER, 97 ans

urbanisme



Lancement du "domaine des sillons du Lys"

«Un véritable hameau à dimension humaine». C'est ainsi que l'on pourrait qualifier le futur lotissement des sillons du Lys à la Moline

C'est la politique nationale de remplissage des «dents creuses» qui préside au choix de l'endroit : ces espaces urbains inoccupés ou délaissés pour une raison ou pour une autre méritent souvent le réhabilitation qui leur est proposée par les élus et les bâtisseurs : telle est l'aventure du «domaine des Sillons-de-Lys», qui commence à sortir de terre sur le finage sancéen, par la volonté, déjà ancienne, du maire Francis Mielle, du conseil municipal, et de l'OPAC de l'Aube.

Le 10 septembre dernier, le projet de ZAC (zone d'aménagement concerté) mis au point après concertation de la population, était présenté à la mairie de Saint-Julien-les-Villas par un maire soucieux de «poursuivre l'urbanisation pavillonnaire constitutive de la personnalité de la commune» :

«L'opportunité», explique Francis Mielle, «a été que de grandes parcelles se libèrent à la Moline. Nous avons opté pour une réhabilitation de ce site qui, précédemment, avait connu bien des vicissitudes avec une longue présence nomade et des dépôts sauvages. A force de remblais, nous avons reconstitué un lieu de 14 hectares, proche des zones de services de Saint-Julien-les-Villas, et qui va permettre de raccorder entre eux les anciens lotissements qui existaient précédemment sans maillage cohérent».

Le domaine des Sillons-de-Lys, a, en effet, été conçu par les architectes

Hervé Elleni et Bernard Figiel sur les mesures des géomètres François Philippon et Frédéric Privé, comme une aire cohérente articulée autour d'un étang, en fait une ancienne gravière aménagée d'une superficie de 1 000 m² et intégrée dans une zone boisée de 4 000 m².

C'est Paul Granet, président de l'OPAC, qui définit la philosophie retenue pour ce projet de grande envergure, puisqu'en huit ans, on y a aura construit près de 150 pavillons : «Il y a quelques cités-jardins en France. Parmi celles-ci, Saint-Julien-les-Villas est exceptionnelle, et il s'agissait pour nous de conserver ce caractère spécifique, par une architecture de qualité au service d'un habitat individuel. Nous avons également misé sur la diversité d'aspect, avec des «maisons de ville» et des petits «R+1», les lots étant proposés en locatif par PLA ou PLI, à bâtir, ou encore en accession à la propriété, puisque tel est le vœu principal des Français en matière d'habitat».

Ce sera donc, selon la formule de Francis Mielle, un «deuxième Château des Cours», certes de moindre dimension, mais aux normes de qualité architecturale, environnementale et paysagère les plus modernes.

En ce lieu qui, naguère, accueillait des vignes, Francis Mielle place toute sa volonté d'«ennoblir un quartier populaire» qui va, sous le signe du lys, trouver enfin sa vraie dimension...a



Brèves • Brèves • Brèves • Brèves • Livraison des 36 logements rue Thénard

La construction des logements de la rue Thénard commencée en avril 97 s'est achevée en septembre 1998, en avance par rapport à la date initialement prévue de fin 1998.

Les 36 logements du type I ou type III une loggia en plein sud et disposent en sous-sol de boxes fermés destinés aux véhicules. Cet immeuble a été labellisé au niveau du chauffage, de la ventilation et de l'isolation.

10 d'entre eux ont déjà été attribués à des personnes répondant aux conditions d'accès en septembre 98. D'autres affectations auront lieu en octobre et novembre 1998 par la commission d'attribution des logements de Troyes Habitat.

Livraison des 8 logements rue des canotiers

La construction de 2 immeubles se composant pour l'un de 4 logements de type II et pour l'autre de 4 logements de type III, accompagnée de 8 garages doit s'achever en décembre 1998.

Chaque logement possède une entrée privative de plein pied au rez-de-chaussée et les logements d'étage sont accessibles par une cour-sive.

La mise en location s'effectuera en janvier 1999 par la commission d'attribution des logements de l'OPAC de l'Aube à des personnes répondant aux conditions d'accès.

Fred Bigari.



Marché de Noël de Saint-Julien-les-Villas

15 & 16
déc.
2018

de 10h à 19h (samedi)
de 10h à 18h (dimanche)

Entrée
gratuite



Nombreux exposants
Restauration sur place

Animations pour enfants
(heure du conte, ballade en calèche, petits spectacles, rencontre avec des personnages, animation musicale...)

